



*Smout*

UNE ENTREPRISE PARTAGÉE

Smart en quelques chiffres .....	3
Smart, c'est quoi ?.....	7
Quels sont les avantages d'une entreprise partagée? .....	11
Une solution adaptée à tous les projets professionnels .....	13
Le modèle économique de Smart .....	15
Smart, partenaire d'une transition juste .....	19
Nos défis pour demain .....	21

# SOMMAIRE



crédit photo : Karl Delandsheere

# SMART EN QUELQUES CHIFFRES

EN 25 ANS,  
SMART A  
ACCOMPAGNÉ  
PLUS DE

# 90.000

porteurs  
et porteuses  
d'initiatives  
économiques  
qui ont généré  
plus de

# 2 MILLIARDS

de chiffre d'affaires, correspondant  
à un brut salarial d'un milliard d'euros.

**Avec plus de 20.000  
salarié-es en 2023**

(près de 2.300  
équivalents temps plein)  
Smart se classe

**PARMI LES PLUS  
GROS EMPLOYEURS  
DE BELGIQUE**

Brussels Airlines

2.430 ETP

**SmartCoop**

**2.294 ETP**

Decathlon

2.150 ETP

Coca-Cola Belgium

2.049 ETP

**LES MEMBRES  
DE SMART SONT  
ACTIFS DANS  
DES SECTEURS  
D'ACTIVITÉ VARIÉS**

48%

sont issu·es  
du secteur  
artistique  
et culturel

52%

sont issu·es de secteurs  
aussi variés que la formation,  
l'événementiel, le jardinage,  
le bien-être, le digital, le  
journalisme, la création de  
jeux vidéo et bien d'autres

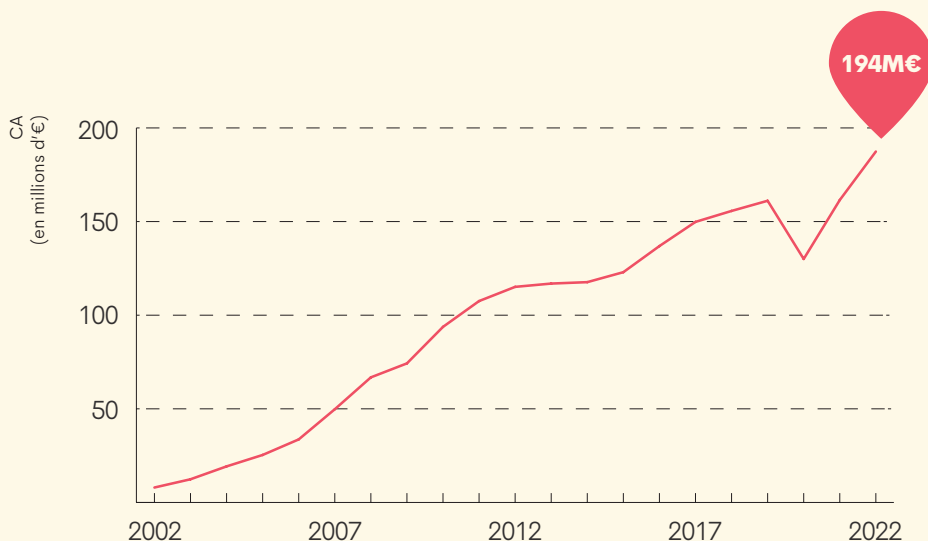
8<sup>e</sup> place

du classement  
Trends tendances  
des 250 grandes  
entreprises  
bruxelloises à la plus  
forte croissance

En 2023, le chiffre d'affaires  
a atteint

194M€

Cela représente **une croissance de 2,6% par rapport à 2022**, un taux supérieur aux 1,5% observés pour l'économie belge dans son ensemble







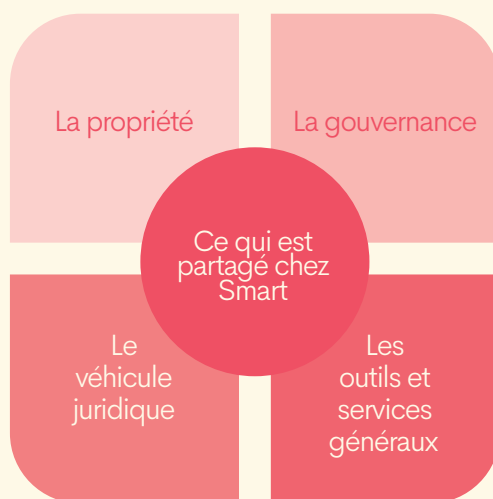


crédit photo : Morgane Delfosse

SMART,  
C'EST QUOI ?

Créée en 1998, Smart est une **entreprise partagée** qui a fait le choix de la forme coopérative agréée entreprise sociale. Dans un monde où l'emploi a tendance à se précariser et où de nouvelles formes de travail apparaissent, elle s'est fixée pour **mission l'émancipation et la sécurisation des porteurs et porteuses d'initiatives économiques**.

Smart c'est avant tout **un collectif composé de milliers de personnes**, actives dans des secteurs très divers. Ces personnes se rassemblent en vue d'exercer leur métier au sein d'une même entreprise dont elles partagent la propriété, la gouvernance, la personnalité juridique ainsi que les outils et services généraux.



Concrètement, les membres développent leur projet professionnel en créant, au sein du **véhicule juridique** Smart, une « unité de production » qui leur est propre. À travers cette unité de production, ces personnes pilotent toutes les opérations économiques et sociales liées à leur projet : facturation, investissement, achat, engagement de personnel, etc. Elles sont rémunérées par l'entreprise partagée à travers un contrat de **travailleur salarié** (CDD ou CDI) et cotisent à ce titre au régime général de la sécurité sociale des salariés.

Tout en disposant d'autonomie dans le pilotage de leur unité de production, les membres de Smart agissent à l'intérieur de l'entreprise partagée dans le respect du droit du travail, de la sécurité sociale et des **règles de gouvernance** internes. Ces règles sont établies collectivement selon **le principe « une personne = une voix »**.

En tant que coopérative, la **propriété** de Smart est **collective**. Ayant fait le choix statutaire de ne pas distribuer de dividende, il ne peut y avoir de recherche d'enrichissement personnel autre que par le travail. Les bénéfices sont par conséquent systématiquement réinvestis dans le développement de l'entreprise partagée.



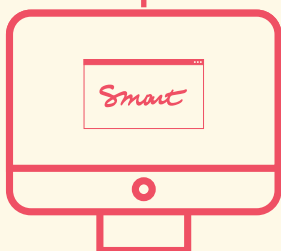
## L'ENTREPRISE PARTAGÉE SMART



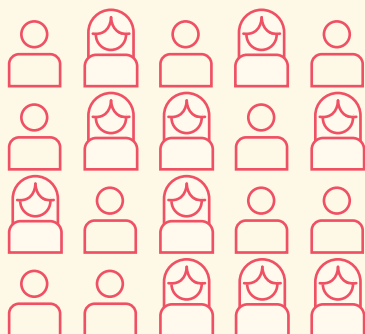
EST COMPOSÉE DE

**20.000**

UNITÉS DE PRODUCTION  
DE BIENS ET SERVICES



QUI FACTURENT  
VIA UNE  
**INTERFACE EN  
LIGNE**

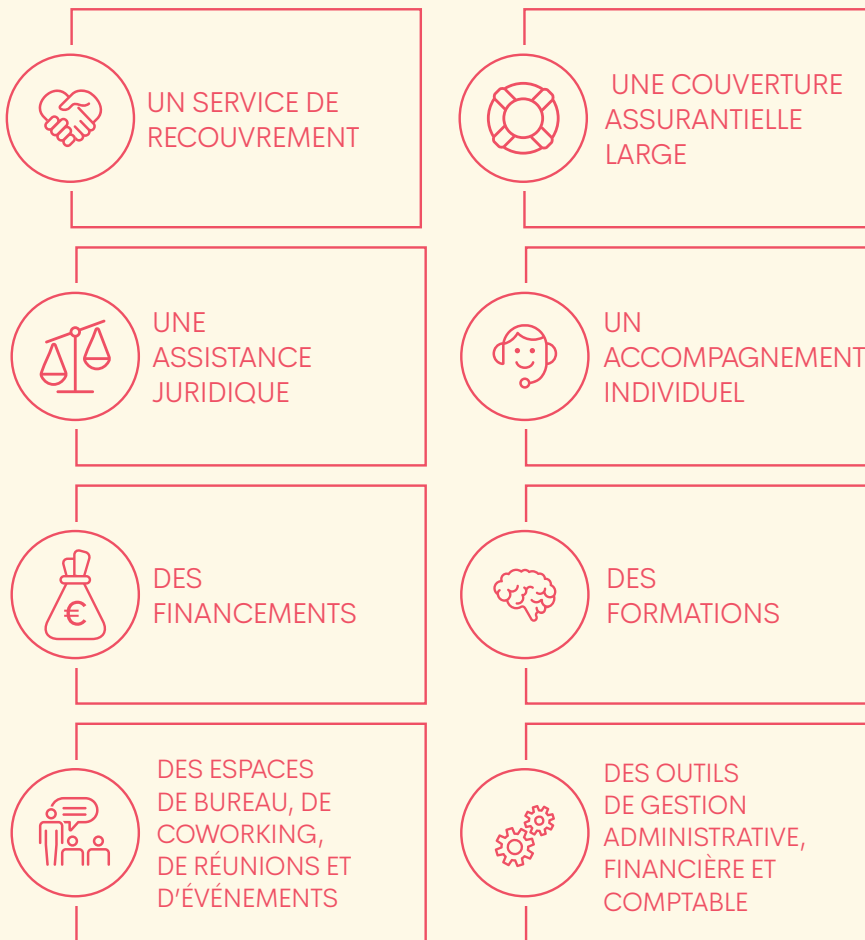


À PLUS DE

**30.000**

CLIENT·ES

# Les services généraux et outils de l'entreprise partagée





crédit photo : Morgane Delfosse

QUELS SONT  
LES AVANTAGES  
D'UNE ENTREPRISE  
PARTAGÉE?

# Le modèle d'entreprise partagée permet de lever les principales barrières rencontrées par les personnes qui souhaitent lancer ou développer leur projet professionnel

## **Créer son unité de production au sein de Smart ne coûte rien,**

là où une personne qui se lance en tant qu'indépendant ou crée sa société fait face à des démarches administratives et des charges financières assez lourdes, avant même de commencer à facturer.

## **Elle réduit la charge mentale et contribue à libérer le**

**potentiel** des producteurs et productrices de biens et services qui n'ont pas d'expérience ou d'affinité avec la gestion d'entreprise, leur permettant de se concentrer exclusivement sur le développement de leur projet.

## **Les risques sont mutualisés**

ce qui permet notamment de neutraliser les conséquences sociales et financières d'une faillite sur les individus.

## **L'entreprise partagée est ouverte à tous les profils.**

Elle accueille tout porteur et porteuse d'initiatives économiques, sans filtre lié au capital apporté ou encore au chiffre d'affaires généré.

## **Le modèle lutte contre l'isolement et permet d'accompagner**

les personnes en amont et tout au long du développement de leur activité professionnelle.

Les personnes qui exercent leur métier via l'entreprise partagée cotisent à **la protection sociale des salariés.**

Le paiement de leur salaire est par ailleurs garanti endéans les 7 jours de leur prestation.



UNE SOLUTION  
ADAPTÉE À TOUS  
LES PROJETS  
PROFESSIONNELS

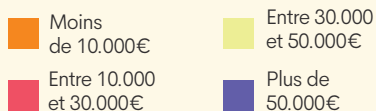
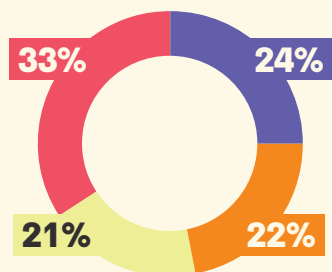
## Une solution solide et durable

De plus en plus de personnes choisissent Smart pour développer de manière durable leur projet professionnel. Plus de 42% d'entre elles exercent leur métier depuis plus de 5 ans chez Smart et plus de 600 unités de production génèrent un chiffre d'affaires supérieur à 50.000 euros par an, un chiffre en constante progression.

Nombre d'unité de production ayant généré plus de 50.000€ de chiffre d'affaires



## % du chiffre d'affaires total par catégorie d'unité de production (en fonction de leur taille)



## Une solution complémentaire

D'autres trouvent dans Smart une manière de fiscaliser et socialiser des revenus occasionnels ou complémentaires à d'autres sources de revenus (salarial, pension, chômage, droits d'auteur...). En 2023, 22% du chiffre d'affaires global a été réalisé par des « petites » unités de production qui ont généré moins de 10.000€ de chiffre d'affaires et qui ont en moyenne 2 ou 3 clients sur l'année.

## Une solution tremplin

Pour d'autres encore, Smart est une solution tremplin pour tester un projet professionnel et valider la viabilité de celui-ci en minimisant les risques.





crédit photo : Philippe Petitjean

# LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE SMART

## Smart a construit un modèle économique qui allie

### Solidarité et redistribution

Smart s'adresse à tout le monde, sans considération de l'intensité du travail et des revenus. Le principe de mutualisation (des risques, des outils et des services) est au cœur de son modèle économique en permettant des économies d'échelle. Il constitue aussi un filet de sécurité en cas de crise. Un fonds de solidarité de 500.000€ a par exemple été créé pour les membres en difficulté pendant la crise sanitaire.

### Stabilité et indépendance financière

Le modèle économique de Smart repose sur sa capacité à s'adapter aux évolutions du marché et à générer des revenus de manière constante et durable, tout en opérant de manière autonome sur le plan financier, sans dépendre de soutien financier direct provenant du gouvernement ou d'autres organismes publics.

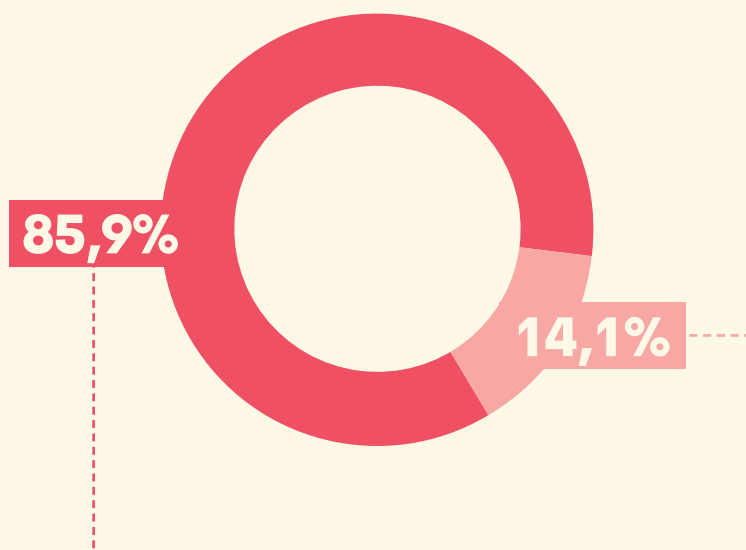
### Performance

Avec un taux de croissance annuel moyen qui tourne autour des 3%, le modèle se montre capable d'année en année de s'adapter aux évolutions et besoins de la société. Cette croissance est au service du modèle en permettant une mutualisation accrue.

### Résilience

Le modèle a prouvé sa capacité à absorber des crises dont la plus récente est celle de la Covid19. Malgré une baisse de 19,75% du chiffre d'affaires en 2020, tous les services ont pu être maintenus et les salaires payés. La multiplicité de types d'activités au sein de l'entreprise partagée permet d'atténuer l'impact économique liées à des difficultés sectorielles passagères. Chez Smart, la faillite individuelle n'est pas possible.

## Comment ont été utilisés les 194 millions de chiffre d'affaires générés en 2022 ?



85,9% du chiffre d'affaires a été dépensé directement vers les **unités de production**, dont

- 137,7 millions ont servi à payer les rémunérations, les cotisations sociales, les pensions ainsi que les concessions de droits d'auteur
- 27,2 millions ont permis de couvrir leurs frais

14,1% du chiffre d'affaires a été mutualisé afin d'assurer le **fonctionnement de l'entreprise partagée** et de couvrir le financement de ses outils et services généraux.





crédit photo : Déborah Gigliotti

SMART, PARTENAIRE  
D'UNE TRANSITION  
JUSTE



**La transition juste est un concept largement promu par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre des objectifs de développement durable et par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il fait référence à une transition vers une économie compatible avec les limites planétaires, équitable et inclusive, garantissant que les travailleurs ne soient pas laissés pour compte dans ce processus.**

Sensible aux projets collectifs plutôt qu'individuels, à la soutenabilité plutôt qu'à la profitabilité, la coopérative Smart offre un cadre naturel pour la mise en œuvre d'une transition juste.

- Participation à la résorption du chômage et rôle de levier sur la création d'**emplois décents**. La levée des principales barrières à l'entrepreneuriat, la mutualisation des risques et le principe redistributif qui anime l'entreprise partagée permettent de maximiser les opportunités économiques et sociales
- **Production locale** de biens et services qui répondent à des besoins majoritairement locaux (81% des clients de Smart sont situés en Belgique), dans des secteurs variés et à forte intensité de main d'œuvre
- Recherche d'une **rentabilité au service de la soutenabilité** de son modèle et des unités de production qui la composent et dont les profits sont 100% réinvestis au profit de sa communauté
- Contribution au financement d'un Etat solidaire. Smart est attaché aux valeurs de solidarité et au régime de **sécurité sociale**. En 25 ans, les travailleurs de l'entreprise partagée ont **contribué au budget de la sécurité sociale des salariés** à concurrence de plus de **400 millions d'euros**.







# NOS DÉFIS POUR DEMAIN

# FAVORISER

le développement et la reconnaissance du modèle d'entreprise partagée et l'ouverture de toutes les aides économiques aux personnes qui font le choix de ce modèle pour développer leur projet professionnel.

# OUVRIR

l'entreprise partagée à d'autres métiers, notamment ceux de la construction.

# ADAPTER

les outils et services à la diversité croissante des profils et des besoins de ses producteurs et productrices.

# RENFORCER

la démocratie dans l'entreprise avec notamment la mise en place d'une assemblée des travailleurs et travailleuses.



*Smart*

Rue Coenraets 72  
1060 Bruxelles

**[www.smart.coop](http://www.smart.coop)**